

Volet 1, Regard et analyse des professionnels

1. Les enfants

1.1. La santé sexuelle et affective : un sujet peu abordé en école maternelle et en école élémentaire

D'après les professionnels que nous avons rencontrés, la question de la vie affective et sexuelle est très peu abordée avec les élèves de primaire, même si un cadre a été défini pour ce faire par l'Etat.

Le site du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse³ indique ainsi que l'éducation à la sexualité s'organise de la manière suivante à l'école primaire :

Les temps consacrés à l'éducation à la sexualité incombent au professeur des écoles. Ces temps doivent être identifiés comme tels dans l'organisation de la classe et être intégrés aux enseignements. Ils sont adaptés aux opportunités fournies par la vie de la classe ou de l'école.

Le contenu de cette éducation est précisé dans le Code de l'éducation⁴, ainsi que sur le site du Ministère⁵. En substance, il s'agit essentiellement d'aborder ce sujet avec les élèves d'école élémentaire (pas en maternelle apparemment) afin de lutter contre les stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes dans la société, d'établir les bases de l'égalité filles-garçons, d'apprendre à l'enfant à respecter son corps et celui des autres et d'aborder la question du consentement.

Si le sujet n'est cependant que peu abordé à l'école, c'est peut-être parce que des parents d'élèves expriment parfois des inquiétudes quant au fait d'aborder ce sujet en classe avec leurs enfants. Il semble (comme c'est aussi le cas au niveau national), que ces parents redoutent que l'on aborde crûment, de manière détaillée et explicite, la sexualité et les rapports sexuels. Ces craintes pourraient semble-t-il s'ancrer dans des « valeurs » que certains parents mettraient en avant, valeurs qui viseraient à préserver « l'innocence » des enfants en n'abordant pas le sujet de la sexualité, ou qui viseraient à les protéger de conceptions qu'eux-mêmes ne partagent pas (en matière de sexe et de genre, d'égalité hommes-femmes notamment). Par ailleurs, le contexte actuel de révélations de scandales concernant



³ <https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite-1814>

⁴ https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=83A7EA898460D7ED946ADE5467E1B169.tpdila19v_1?idArticle=LEGIARTI000027682629&cidTexte=LEGITEXT000006071191&categorieLien=id&dateTexte=

⁵ https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/document/infographie_education_sexuelle_737367_798683.pdf

des prédateurs sexuels qui ont pu, impunément, agresser des enfants pendant des années, peut, par ailleurs alimenter les craintes de ces parents et expliquer que certains refusent que leurs enfants abordent ce sujet à l'école, et que ces sujets soient traités par les enseignants.

Si la plupart du temps ces difficultés semblent levées par les enseignants de primaire, qui parviennent à traiter le sujet de telle sorte que les parents ne risquent pas d'être heurtés, elles peuvent néanmoins demeurer ou s'intensifier lorsque les enseignants sont des hommes. Il arrive ainsi que dans certaines classes d'écoles primaires, des enseignants hommes fassent appel aux professionnelles femmes du CPEF local ou au Planning Familial, pour réaliser des interventions en classe sur le sujet de la sexualité, des relations filles-garçons. Le fait que ces interventions soient réalisées par des femmes abaisse le niveau de crainte des parents et protège les enseignants hommes d'éventuelles suspensions.

Malgré ces écueils parfois repérés, les professionnels interviewés soulignent la nécessité d'aborder ce sujet dès le plus jeune âge et de travailler de manière précoce et adaptée les notions d'égalité entre les filles et les garçons, mais aussi celles du consentement.

1.2. Élèves de sixième et de cinquième : le « cours magistral » doit être évité

Au collège, les craintes des parents semblent moins prégnantes qu'en primaire, et le fait même que certaines dimensions doivent être vues en cours (et notamment en Sciences et Vie de la Terre) est peut-être d'emblée mieux accepté par les parents. Par ailleurs, le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse prévoit qu'au collège (comme au lycée) au moins trois séances annuelles d'éducation à la sexualité soient mises en place « *qui relient et complètent les différents enseignements dispensés en cours. La durée des séances et la taille des groupes sont adaptées à chaque niveau de scolarité. Ces séances sont organisées par une équipe de personnels volontaires et formés (professeurs, conseillers principaux d'éducation, infirmiers, etc.), le cas échéant en lien avec des partenaires extérieurs ayant un agrément national ou académique.* »

Si la thématique semble donc moins problématique pour les parents d'élèves au collège les professionnels rencontrés ont souligné qu'il fallait être particulièrement attentif en la matière à ne pas faire un cours « magistral » aux élèves, et qu'il fallait au contraire favoriser les pédagogies interactives, afin de maintenir leur attention et intérêt. Le programme de Sciences et Vie de la Terre (SVT) aborde certains thèmes (reproduction sexuée) de manière formelle, qui seront évalués, et qui peuvent être mises en lien avec les interventions concernant la vie sexuelle et affective, ces dernières doivent cependant se distinguer d'un cours dans leur forme.

En effet, d'après les professionnels rencontrés, il ne s'agit pas ici de mémoriser des connaissances, mais d'amener les élèves à questionner leurs représentations, à mettre en perspective certains enjeux (égalité filles-garçons, consentement) dans une dynamique de dialogue, qui n'est pas toujours celle d'un cours où l'enseignant transmet une connaissance.

Il apparaît donc primordial pour plusieurs des personnes interviewées de préserver des temps d'échange *ad hoc*, avec les élèves pour aborder les questions liées à la vie sexuelle et affective